



# LA CGT APAJH VOUS INFORME SUR LES FUTURES ÉLECTIONS

**Elections du Comité Social et Economique Fédération APAJH  
1<sup>er</sup> tour du 14 au 21 novembre 2019**



**LES CANDIDAT.E.S CGT ISSU.E.S DU TERRAIN ET FORT.E.S DE LEUR DÉTERMINATION S'ENGAGERONT TOUT AU LONG DE LEUR MANDAT À VOUS CONSULTER, À VOUS INFORMER, À DÉFENDRE VOS DROITS, À SE BATTRE POUR L'AMÉLIORATION DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET À VEILLER AU RESPECT DE VOTRE DIGNITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL.**

**Les instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) ont fusionné en une seule instance : le Comité Social et Économique (CSE). Les élu.e.s de cette instance auront notamment pour mission :**

- de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires et aux dispositions légales ;
- de contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail ;
- de saisir l'Inspection du Travail de toutes plaintes ou observations relatives à l'application des dispositions légales dont elle est chargée d'assurer le contrôle ;
- d'assurer l'expression collective des salarié.e.s pour défendre leurs intérêts en ce qui concerne les décisions relatives à la gestion, l'évolution économique ou encore l'organisation de travail de l'entreprise.

Le CSE peut faire usage des droits d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique et mentale ou aux libertés individuelles, de danger grave et imminent ou de risque grave pour la santé publique ou l'environnement.

Il doit être informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de la fédération **et vous en rendre compte.**

*Vous allez être amené.e.s à élire vos représentant.e.s du personnel au CSE pour les quatre prochaines années.*

*Il vous appartient de bien réfléchir aux personnes qui pourront réellement et objectivement vous représenter et non se représenter auprès des instances dirigeantes.*

*Les candidat.e.s de notre liste sont tou.te.s des professionnel.le.s de terrain qui sont au cœur de la vie de nos établissements.*

*Notre liste tient de la diversité des services, elle vous représente donc plus largement, connaît au mieux vos attentes et vos besoins, et est au plus près de vous.*

*La force de notre équipe réside dans le fait que nous avons constitué un groupe autour d'attentes, de projets et d'objectifs communs.*

**Votre choix sera important et décisif.  
Ce sont celles et ceux que vous élirez  
qui auront en charge de défendre  
vos intérêts et de porter vos revendications.**



➤➤➤ Nous n'avons pas l'intention de vous promettre l'irréalisable, nous ne vivons pas dans un monde utopique, mais nous voulons nous orienter sur des sujets qui, pour nous, sont sensibles et concrets, à savoir :

→ **Une valorisation des salarié.e.s tant sur le plan humain que financier.** Nous désirons que la qualité de votre travail et de votre investissement sans faille soit enfin reconnue et appréciée à sa juste valeur. C'est-à-dire par des formations plus concrètes, plus régulières et plus valorisantes. **Une vraie prime de fin d'année, afin de remercier vos efforts tout au long de l'année.**

→ **Il va sans dire qu'un.e salarié.e heureux.se est un.e salarié.e qui reste.** Notre objectif est de faire entendre à la direction l'importance qu'il y a à améliorer les conditions de travail des salarié.e.s au sein de nos établissements. Il en découlera moins de *turn over*, une meilleure qualité de soin et une meilleure prise en charge des résident.e.s. Il s'agit d'endiguer les nombreux départs et d'en finir avec le nombre incessant de glissement de postes, de tâches et de remplacements de dernière minute, ou l'absence de remplacements...

→ **La garantie de votre bien-être au travail, votre sécurité physique et mentale.** STOP aux risques psycho-sociaux et aux accidents du travail en hausse permanente ;

→ **Nos représentant.e.s exigeront** le respect des accords signés et agiront pour conquérir de nouveaux droits et davantage de garanties. Les différentes conventions collectives doivent être appliquées scrupuleusement.

Chaque membre de notre équipe apportera son expérience, ses compétences professionnelles et humaines pour un même but : la détermination à s'engager tout au long de son mandat, de vous consulter, de vous informer sans restriction, sans langue de bois, de défendre vos droits, de se battre pour l'amélioration de vos conditions de travail et de veiller au respect de votre dignité et de votre bien-être au travail.

➤➤➤ Si notre projet fait écho à vos attentes, si vous souhaitez changer les habitudes et que notre équipe vous représente pendant les 3 prochaines années, **alors n'hésitez pas à voter massivement pour les candidat.e.s de notre liste dès le premier tour !**

### **CE QUE LA CGT NE VEUT PAS :**

➤➤➤ *Des accords au rabais et unilatéraux.*

➤➤➤ *La division des salarié.e.s en utilisant des conventions collectives différentes pour les uns et pour les autres.*

**Tous ces faits démontrent une logique purement économique.**

**DANS TOUT ÇA, OÙ SE SITUE LA DIMENSION HUMAINE ?**

### **QUELQUES EXEMPLES DE LUTTES MENÉES PAR LA CGT :**

➤➤➤ *Prime défiscalisée revendication CGT, signature le 18 mars 2019 de l'accord d'entreprise pour le versement d'une prime pouvoir d'achat.*

*La CGT a interpellé la direction cette année encore sur la pérennisation de cette prime.*

➤➤➤ *Revendication et signature de l'accord sur l'indemnité kilométrique vélo, le 14 octobre 2019.*

*Chaque salarié.e pourra bénéficier jusqu'à 200 euros par an de frais de déplacements s'il vient travailler en vélo.*

➤➤➤ *Entreprises adaptées : la CGT revendique l'extension à l'ensemble des salarié.e.s de l'ENTREPRISE ADAPTE APAJH de la prime de fin d'année indexée sur les résultats, ainsi que de la revalorisation des salaires.*

**Nous vous appelons donc à voter massivement pour les candidat.e.s de la liste CGT qui vous sont présent.e.s. Votre confiance ne fera que renforcer nos convictions et notre détermination, et surtout elle démontrera à la direction que vous accordez toujours toute votre confiance au collectif que nous voulons créer entre les salarié.e.s.**

